



Madame, Monsieur,  
Chère cliente, Cher client,

Vous trouverez [ici](#) la **circulaire officielle** de l'INAMI.

Les différentes remarques que nous avons formulées ont été prises en compte.

En résumé :

- **Vous ne devez plus lire les cartes d'identité.**
- **Donc, n'utilisez-plus votre application Mobi33 !**

En effet la Ministre Maggie De Block a communiqué ceci : « *Nous supprimons temporairement l'obligation de vérifier la carte eID (...) L'emploi de matériel tel qu'un lecteur de cartes pourrait en effet aider le virus à se propager davantage, ce que nous devons éviter autant que possible.* »

### **Cas n°1 : Habituellement, j'envoie mes grilles à SOFT33 en fin de mois**

- Nous vous invitons à apporter une vigilance particulière lorsque vous complétez vos grilles.
- Pour tous les soins mentionnés sur cette grille, nous ajouterons une justification manuelle de type « panne système » (comme demandé par la circulaire INAMI).

**Vous n'avez donc rien à faire pour les justifications de non lecture.**

**Cas n°2 : Habituellement, je reçois de mon service PREMIUM mes plannings de soins en fin de mois (grâce à l'encodage immédiat).**

- Nous vous invitons à suivre la procédure habituelle pour mentionner vos soins non effectués (via le menu « Journées » et en transférant vers le prestataire NON EFFECTUÉ).

Pour rappel : dans le menu « Journées », en bas à droite, vous avez un bouton [?] qui lance une vidéo d'explication.

NB : Si vous n'avez pas de prestataire NON EFFECTUÉ, veuillez contacter votre service PREMIUM.

- Pour tous les soins mentionnés comme effectués, nous ajouterons une justification manuelle de type « panne système » (comme demandé par la circulaire INAMI).

**Vous n'avez donc rien à faire pour les justifications de non lecture.**

Meilleures salutations,

Votre équipe secrétariat SOFT33

Service PREMIUM



Soft33 SA, Rue du Travail 11, Nivelles, Brabant wallon 1400, Belgique, +32 (0) 67 88 27 33

[Se désabonner](#)